

Idesbald Goddeeris

La Grande Emigration polonaise en Belgique (1831-1870)

Elites et masses en exil à l'époque romantique



PETER LANG
EDITION

Idesbald Goddeeris

La Grande Emigration polonaise en Belgique (1831-1870)

Elites et masses en exil à l'époque romantique



PETER LANG
EDITION

représentation est correcte, j'analyse l'importance de l'implication des Polonais dans la politique d'exil ainsi que leur motivation à s'y engager.

J'utilise dans ce but les schémas de politologie qui classent les réfugiés politiques suivant leur niveau d'activité politique. L.W. Milbrath, par exemple, fait la distinction entre *apathetics*, *spectators* et *gladiators*²¹ ; A. Iwańska, qui a étudié la participation politique chez les exilés en particulier, divise également la *Diaspora* (avec majuscule) en trois niveaux : *diaspora* (avec minuscule), *rear guard members* et *core members*²². Dans ce cadre, les Polonais sont divisés en groupes « plus » ou « moins » exilés (un exilé était en effet défini comme un migrant actif en politique), bien que je ne veuille pas l'explicitier ainsi.

L'efficacité de la politique d'exil

Une autre question abordée dans ce livre est d'ordre politico-historique et s'oriente vers les activités politiques des groupes d'exilés. Son point de départ réside dans le rôle important souvent attribué aux exilés dans l'histoire nationale et même internationale. L'appréciation des historiens polonais (et de leurs collègues étrangers) vis-à-vis des exilés polonais est presque unanimement positive. Dans un article de Jerzy Kozłowski, traitant explicitement de « la signification de l'émigration politique pour la nation polonaise », l'épithète la plus fréquemment rencontrée est « énorme », tant dans l'introduction que dans la conclusion ; tant pour le mot « signification » que pour les mots « rôle » et « influence » ; dans un sens tant culturel que politique ; tant pour la nation elle-même que pour l'histoire européenne²³. Cet article a été publié dans un ouvrage de synthèse sur la migration polonaise et n'a pas été mis en question par d'autres historiens.

21 Milbrath, "Political participation". Voir aussi Andeweg, "Politiek gedrag", 293 pour la critique que Sidney Verba formula e.a. à l'encontre de Milbrath, à savoir que la participation dépend également d'une sorte de répertoire d'activités (*modes* ou *styles*). Cette critique n'est pas pertinente en ce qui concerne l'action d'exil : les différents styles distingués concernent le vote, les campagnes électorales, la *communal activity*, le *particularized contacting* et les activités de protestation – divers styles ne pouvaient donc pas être exercés par les exilés.

22 Iwańska, *Exiled governments*, 42 et ss.

23 Kozłowski, "Znaczenie", 61-75 (la citation est la traduction du titre ; il s'agit d'un article de 1992 au sujet du XIX^e siècle). Quelques exemples : « O jego ogromnym znaczeniu » (« Au sujet de sa très grande signification » ; deuxième phrase de l'introduction, p. 61) ; « Ogromne znaczenie » (« Très grande signification » ; p. 66) ; « ogromną rolę » (« rôle énorme » ; p. 66) ; « ogromny wpływ » (« influence énorme » ; p. 72) ; « ogromne znaczenie » (« très grande signification » ; conclusion à la p. 75). Un autre exemple du « rôle des émigrations politiques dans l'Europe du XIX^e siècle » est Borejsza, "Śniac".

Cette perception de l'exilé n'est pas typiquement polonaise. L'*Exilforschung* allemande a beaucoup d'égard pour l'apport et l'influence des exilés, à titre individuel ou collectif. Dans d'autres pays, les exilés nationaux sont loués pour leur rôle passif comme gardiens de l'indépendance nationale ou des traditions démocratiques, comme dépositaires d'une certaine continuité. Les républicains espagnols sont utilisés comme symbole de la démocratie et d'une coexistence pacifique : « Ils jouaient un rôle important dans la délégitimation du régime de Franco dans l'opinion internationale [...] et] étaient un constant témoin du fait que le régime de Franco était né d'une guerre civile et d'une suppression primordiale des libertés démocratiques »²⁴.

Cette appréciation positive s'explique par diverses raisons. Tout d'abord, il est impossible de mesurer l'influence et le rôle des exilés. Parfois, on peut pointer un rôle précis – par exemple l'influence du lobbying juif sur certaines mesures politiques prises par les Etats-Unis²⁵ – mais, le plus souvent, de vagues signaux sont associés à une « certaine », « grande » ou même « énorme » influence.

Ensuite, l'histoire des exilés est bien souvent écrite par les exilés eux-mêmes ou par leurs héritiers (historiens de la patrie travaillant sous un nouveau régime). Le premier grand ouvrage sur l'émigration polonaise du XIX^e siècle a été écrit par un émigré et a paru en 1902, à Paris²⁶. En Pologne même, l'intérêt pour ce thème a grandi immédiatement après la nouvelle indépendance en 1918. Il va de soi que ces historiens font preuve d'un grand respect pour les pionniers de la lutte d'indépendance.

La troisième raison expliquant cette évaluation positive, c'est que notre mémoire collective réserve une place privilégiée aux récits de succès et aux individus auxquels l'histoire a ultérieurement donné raison. Les exilés et la politique d'exil sont le plus souvent associés à l'amertume d'un Mazzini et d'un Kossuth, aux publications de Marx et de Herzen, aux révolutions de Lénine et de Khomeini, aux tout premiers pourparlers avec les exilés allemands pendant la Deuxième Guerre mondiale concernant l'intégration européenne, aux prix Nobel attribués à Alexandre Soljenitsyne et au Dalaï-Lama, ou encore à la

24 Tusell & Alted, "Government", 161 : « were a symbol of democracy and peaceful coexistence for many young people in Spain [...] played an important role in delegitimizing the Franco regime in international opinion [...] and] were a constant testimony to the fact that the Franco regime had been born of civil war and a prior suppression of democratic liberties ».

25 Pas tant dans la période d'après-guerre, lorsque les Juifs n'étaient plus des exilés, que p. ex. au XIX^e siècle. Voir e.a. Herman, "Towards the Great Areopagus", 23 e.a.

26 Gadon, *Wielka emigracja*.

reconnaissance internationale de l'OLP en Palestine, de la SWAPO en Namibie ou de l'ANC en Afrique du Sud²⁷. Tous ces exemples présentent l'exil comme un statut doté d'un grand potentiel et les exilés comme des avant-gardistes.

Une analyse plus approfondie s'impose, de préférence sous un angle plus systématique et plus comparatif. Quelques chercheurs, qui s'étaient souvent orientés vers la politologie, s'y sont aventurés, la plupart du temps indépendamment les uns des autres²⁸. Par exemple, Hans Henning Hahn, un historien allemand spécialisé dans les relations internationales, ayant obtenu en 1976 le grade de docteur à l'Université de Cologne avec une thèse sur la diplomatie d'exil de Czartoryski dans les années 1830, a tenté d'approcher l'activité politique des exilés (spécialement au XIX^e siècle) dans une perspective plus large²⁹.

De son côté, Alicja Iwańska, d'origine polonaise, s'est livrée à une analyse comparative. Arrivée aux Etats-Unis en 1946, elle a passé son doctorat en sociologie à la Columbia University et a publié en 1981 un comparatif des gouvernements espagnols et polonais en exil³⁰.

Yossi Shain reste cependant l'auteur le plus important de cette série. Ce politologue israélien a reçu le grade de docteur en 1988 à la Yale University avec une thèse intitulée : *The Frontier of Loyalty. Political Exiles in the Age of*

27 Textes au sujet des exemples les moins bien connus : Berat, "Namibia" ; French, "The New Snow Lion" ; Lodge, "State" ; Muslih, "State and Government" ; Roemer, *The Tibetan Government-in-exile* ; Sayigh, "The Politics" ; Vigne, "SWAPO". L'image des socialistes allemands qui, semblables à des phénix, renaissent des cendres de l'Allemagne nazie, est fortement nuancée dans : Conway, "Legacies of exile", 257 e.a.

28 Ainsi, Y. Shain et A. Iwańska ne connaissent pas les travaux de H.H. Hahn, et S. Dufoix ne mentionne aucun de ces trois auteurs. Bien entendu, ceux-ci ne sont pas les seuls auteurs à s'être intéressés à la question de l'exil ; ils sont cependant les principaux chercheurs à avoir abordé la politique de l'exil d'une manière comparative, parfois fort intégrale, et à oser formuler des conclusions d'ordre plus général. Certains numéros thématiques, comme le *Third World Quarterly* de janvier 1987 (9/1) ; le *Journal of Political Science* de 1990 [l'année suivante, ces articles furent publiés avec d'autres textes sous une forme légèrement différente dans Shain, "Governments-in-Exile"] ; *Relations internationales* de l'été de 1993 (n° 74) ; *Revue d'Histoire du XIXe Siècle* de 1995 (vol. 11) ; *Matériaux pour l'histoire de notre temps. Edité par l'association des amis de la BDIC et du musée* de fin 1996 (n° 44) ; *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* de 1999 (46/2) et *Genèses* de 2000 (n° 38) contiennent de nombreux études de cas, mais n'essayer pas d'aller plus loin et d'examiner les possibilités de l'action d'exil en soi.

29 Voir surtout : Hahn, "Möglichkeiten".

30 Iwańska, *Exiled*. Une biographie d'Iwańska : Hładkiewicz, "W kręgu".

the Nation-State. Trois ans plus tard, il a publié un recueil sous le titre de *Governments-in-Exile in Contemporary World Politics*.

Assez récemment, le politologue parisien Stéphane Dufoix a également présenté un doctorat sur un thème similaire, à savoir une comparaison des gouvernements en exil hongrois, polonais, tchèque, slovaque et tchécoslovaque après la Deuxième Guerre mondiale ³¹.

Bien que louable, cette recherche présente quelques faiblesses. La plus importante réside dans le fait que Iwańska, Shain et Dufoix se limitent à analyser les activités d'exilés s'organisant en gouvernements d'exil ou en comités nationaux et aspirant à un certain degré de légitimité (seule l'approche de Hahn est plus large) ³². Shain s'en tient uniquement aux exilés qui contestent le régime officiel. Les groupes revendiquant des modifications de frontières (p. ex. l'indépendance) ou n'ambitionnant pas de reprise du pouvoir (et donc, n'aspirant qu'à la chute du régime) ne font pas partie de son étude. Iwańska fait parfois l'erreur de présenter les activités des exilés comme des initiatives du gouvernement polonais en exil et arrive ainsi à des conclusions erronées ³³. En outre, ces auteurs se sont surtout concentrés sur le XX^e siècle, excluant le XIX^e, qui est pourtant le siècle par excellence de la politique en exil.

Cette prédilection pour les gouvernements en exil est liée aux questions posées. Les politologues se sont surtout intéressés à la façon dont ces gouvernements s'étaient légitimés. La thèse d'Iwańska est peut-être formulée plus catégoriquement encore : « Durant combien de temps et par quels moyens un gouvernement en exil donné peut-il conserver efficacité et légitimité ? C'est une des questions essentielles à laquelle je tente de répondre dans cet ouvrage » ³⁴. Shain limite davantage sa recherche au contenu même de la légitimité, dont il examine les modes de justification et les critères de reconnaissance. L'une de ses principales conclusions porte sur l'impossibilité d'utiliser ce terme. Shain propose

31 Dufoix, *Politiques d'exil*.

32 Du moins dans l'article Hahn, "Möglichkeiten". Dans sa thèse de doctorat (Hahn, *Aussenpolitik*, 11), par contre, sa question de recherche touche essentiellement à l'essence de la légitimité et aux circonstances de sa reconnaissance.

33 Ainsi évoque-t-elle les exemples de Radio Free Europe et *Kultura* comme illustration des contacts du gouvernement londonien avec la République populaire polonaise (Iwańska, *Exiled*, 53). En réalité, le gouvernement polonais d'exil avait déjà décrié *Kultura* à la fin des années 1940 et évitait tout contact avec la république populaire.

34 Iwańska, *Exiled*, 14 : « For how long and by what means can effectiveness and legitimacy be maintained by a given government-in-exile? This is one of the crucial questions which I attempt to examine in this book ».

de le remplacer dans le jargon scientifique par « loyauté » (au niveau national) et « reconnaissance » (au niveau international)³⁵.

Sa proposition n'a pas vraiment pénétré le monde de la politologie. Dix ans plus tard à peine, S. Dufoix est en effet arrivé à des conclusions similaires, quoique moins catégoriques : « La sociohistoire de l'exil, encore embryonnaire, peut produire de nouvelles pistes pour l'étude de la légitimation politique. Pour cela, il est indispensable de ne pas la fonder a priori sur la distinction juridique entre "légalité" et "illégalité" »³⁶.

Ces approches sont évidemment méritoires. Toutefois, le problème vient du fait que les auteurs prétendent toucher, par le biais de la légitimité ou de la loyauté, à l'essentiel de la politique d'exil. Dufoix est le plus direct à ce sujet : « L'exil ne peut exister sans qu'il y ait construction d'un certain nombre d'arguments qui le rendent possible et légitiment la formation de mouvements politiques prétendant "être" les véritables dépositaires de l'autorité étatique, le "vrai" pays »³⁷. Shain écrit pour sa part : « Le succès en exil se mesure à la capacité organisationnelle à créer et à maintenir loyauté et reconnaissance aux dépens du régime de la patrie »³⁸. Il est clair que ces propos représentent une réduction de la réalité.

Non seulement la thèse en question, mais aussi le développement et la méthode de cette analyse politologique sont critiquables. Les auteurs cités se focalisent surtout sur les formes et les styles d'action, sur les stratégies et les techniques de la politique d'exil. H.H. Hahn, par exemple, donne un aperçu de toutes les formes d'action durant la Grande Emigration polonaise (1831-1847) : des comités divers aux réseaux diplomatiques, des clubs militaires aux écoles pour enfants de migrants, des associations aristocratiques aux cercles secrets³⁹. Une telle approche permet de remarquables conclusions au niveau de la formation de la nation et des identités. Sa présentation en fait même l'une des meilleures publications concernant la Grande Emigration. Toutefois, un tel inventaire n'apporte pas de réponse quant au rôle, à l'influence ou aux potentialités de la politique d'exil⁴⁰.

35 Voir surtout Shain, *The Frontier*, 165-166 et Shain, "Governments-in-Exile", 219 et 235.

36 Dufoix, "Les légitimations", 79. Un autre article de Dufoix ("Conditions") présente des similarités avec les recherches de Shain : *via* la pratique des exilés, Dufoix jette une nouvelle lumière sur un concept tel que l'Etat (c'est du moins son intention première ; en réalité, il se concentre très vite sur des choses telles que la réglementation et le gouvernement).

37 Dufoix, "Les légitimations", 53.

38 Shain, *The Frontier*, 167 : « Success in exile is measured by an organizational ability to generate and maintain loyalty and recognition at the expense of the home regime ».

39 Hahn, "Die Organisationen".

40 Bien entendu, pas a priori. Sreberny-Mohammadi et Mohammadi donnent p. ex. un bel aperçu de toutes les organisations de l'émigration iranienne d'après le coup d'Etat de

Du reste, les politologues considèrent l'exil comme une espèce de condition, de cadre ou d'espace politique, défini par des spécificités particulières, donnant une coloration précise à l'action politique. Une grande partie de leur recherche consiste à exposer ces spécificités et leurs conséquences. Les nombreuses discussions, scissions et disloquations de groupes d'exilés, par exemple, découleraient de l'incertitude, de l'impuissance, de la perte de contrôle et de la dégradation sociale de ces derniers ⁴¹.

Si cette méthode a ses mérites, elle aboutit bien souvent à un kaléidoscope de conditions, de circonstances et de conséquences. Les données fournies par l'analyse comparative sont souvent contradictoires. Certaines « nations d'exil » s'orientent vers la patrie (p. ex. les Espagnols), d'autres ne le font pas (p. ex. les Polonais). Certaines collaborent avec la diaspora économique (p. ex. les Chinois), d'autres beaucoup moins (p. ex. les Cubains). Cette analyse a évidemment mené à certaines conclusions, comme l'instrumentalisation des exilés par les autorités du pays d'accueil. Elle atteint toutefois rarement le stade de thèse et reste plutôt descriptive.

C'est ainsi que Shain cite cinq attitudes qu'un pays d'accueil peut adopter vis-à-vis des actions des exilés (de l'enthousiasme à l'interdiction) ou trois facteurs qui augmentent le risque qu'un régime (du pays d'origine) se livre à des représailles contre ses exilés ⁴². Cette approche typologique pose un problème fondamental : elle envisage en effet un trop grand nombre d'actions et d'influences différentes. La pertinence de la comparaison disparaît face à l'hétérogénéité du matériel. Les conclusions sont bien trop vagues.

De plus, la plupart des politologues travaillent principalement sur base d'une littérature secondaire plutôt que de partir des sources. Certains ont bien parcouru des archives – pour Hahn, il s'agissait de l'héritage du centre monarchiste de l'Hôtel Lambert, et pour Dufoix, des archives diplomatiques du Quai d'Orsay. Leurs thèses ne se sont toutefois pas exclusivement fondées sur de telles sources primaires. Hahn se sert presque uniquement de la littérature en ce qui concerne les organisations démocratiques et Dufoix néglige les sources créées par les

Khomeini, et arrivent de cette manière également à la conclusion que le rôle des exilés ne pouvait être bien grand. Sreberny-Mohammadi et Mohammadi, "Post-revolutionary Iranian exile".

41 Posé explicitement dans Shain, *The Frontier*, 38-41 et Prezioso, "Les paradoxes", 77 et ss.

42 Shain, *The Frontier*, 121 et ss. et 161 et ss. Ces trois derniers facteurs sont formulés de manière très générale : « (1) the home regime's perception [...] of the exiles' threat ; (2) the regime's available options and skills for suppressing the exiles' threat through coercion ; and (3) the regime's cost-benefit calculation of such coercive activities ».

migrants eux-mêmes, comme les archives ou les périodiques de gouvernements en exil. En outre, il ne semble maîtriser ni le polonais, ni le tchèque, ni le slovaque ; il se réfère en effet uniquement à la littérature hongroise ou à celle d'Europe occidentale. L'étude d'Iwańska est principalement basée sur des interviews et sur la littérature⁴³, Shain n'utilise que la littérature.

Cette méthode de travail est compréhensible : une approche exhaustive aurait pour effet d'occulter les sources les plus divergentes. Mais elle reste dangereuse. Ces chercheurs travaillent avec un matériel déjà filtré et élaborent leur vision en fonction de celle des autres. De nombreux angles de vue leur échappent, comme les représentations des exilés (p. ex. les images qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur patrie), les mécanismes même de l'action (style des réunions et des manifestations, répartition du temps et de l'énergie, développement du lobbying), le contenu et les évolutions idéologiques, ou encore les nombreux échecs politiques et les multiples activités au caractère politique moins prononcé. Cette déformation du réel est d'autant plus importante que les politologues ont tendance à travailler avec des schémas pré-établis pour analyser les différents types d'actions et facteurs pouvant les influencer. En ce sens, ils risquent de perdre contact avec la réalité du terrain.

Si mon analyse veut aller au-delà de l'étude de cas et fournir une contribution à l'analyse comparative de la politique d'exil, elle doit tenir compte de ces critiques et des faiblesses de mes prédécesseurs. Elle ne peut pas se limiter aux actions visant à l'obtention d'une légitimité, mais doit aussi analyser d'autres activités politiques (dans le sens le plus large). Enfin, la thèse finale ne doit pas seulement porter sur les formes d'action, mais aussi analyser les résultats.

Une telle analyse n'est évidemment pas aisée. Tout d'abord, il existe une réelle difficulté à distinguer les activités des résultats, car ces notions se confondent. Fomenteur une révolte est une activité dont la révolte est le résultat, lequel constitue lui-même une activité menant à de nouveaux résultats, comme la concrétisation de la cause pour laquelle on lutte, et – en cas de succès – le changement de régime. Un second problème se situe dans le fait que les actions des exilés visent parfois à influencer la société et la politique à la fois du pays d'accueil et du pays d'origine. Pour analyser leur efficacité, il conviendrait d'approfondir les développements sociaux dans les différents pays et d'examiner dans quelle mesure ils sont influencés par les exilés. Et cela est une tâche presque impossible.

43 Elle est particulièrement peu rigoureuse dans l'indication de ses sources et n'indique ni dans le texte, ni dans la bibliographie, les personnes avec qui elle a parlé (Iwańska, *Exiled*, 9).

Une approche consistant à se concentrer sur les objectifs (au lieu des résultats) permet d'éviter ces problèmes méthodologiques. Les objectifs des exilés et la réussite de ceux-ci peuvent être déduits de leurs activités et de leurs sources, sans pour cela qu'il soit besoin d'analyser tout le contexte de leur action (les sociétés dans les pays d'accueil et au sein de la patrie). Dans ce livre, l'analyse des résultats de l'action d'exil se réduit donc à celle de son efficacité⁴⁴. Et pour cela, il y a trois questions importantes à poser : quels étaient les buts poursuivis par les exilés, quels sont ceux qu'ils ont surtout pu réaliser et quels sont les facteurs qui ont influencé positivement ou négativement cette réalisation.

Les objectifs poursuivis par les exilés sont de nature variée. Le but formel ou final – l'éviction du régime contesté ou l'acquisition de l'indépendance ou de l'autonomie – en est fort éloigné. Une partie de l'action se centre, pour réaliser au mieux cet objectif, sur la réflexion et la discussion (stratégies et idéologies), mais d'autres activités poursuivent surtout des buts secondaires ou réels, qui ne forment qu'un premier pas vers le but final.

D'une part, les exilés diffusent des informations à propos du régime politique de leur pays d'origine et tentent ainsi d'interpréter les faits ou d'influencer l'opinion publique. C'est surtout le cas dans le pays d'accueil, mais il arrive parfois que l'interprétation parvienne dans leur propre patrie (le tamizdat)⁴⁵. De l'autre, les exilés font du lobbying afin d'obtenir des notes favorables, des résolutions, des lois et des mesures politiques, tant auprès des gouvernements qu'auprès des organisations non gouvernementales, à l'échelle locale ou internationale. D'autres buts visent plus particulièrement l'arrière-ban lui-même : la formation politique ou intellectuelle des exilés, leur mobilisation et leur organisation, ainsi que leur coordination et la légitimation afférente.

La réalisation de ces objectifs ne se laisse pas facilement évaluer. Les exilés eux-mêmes ont souvent gonflé les résultats positifs de leurs activités, de sorte

44 Ce critère d'intentionnalité est de fait une réduction, et ne mène pas à la somme de tous les résultats que les exilés ont obtenus ou de toutes les fonctions que leurs actions ont servies. L'action d'exil a également eu des effets à long terme, et a influencé p. ex. la propre création nationale et identitaire ou la mémoire collective du pays d'accueil. Ceux-ci ne seront pas pris en considération ; la recherche systématique dans ce domaine est peu aisée, et le cas de la Belgique est trop limité pour cela.

45 Tamizdat est un mot russe, composé de *tam* (là-bas) et *izdat* (publier). Littéralement, il signifie donc 'publication-là-bas' et fait référence à toutes les publications (dissidentes) qui furent réalisées dans l'émigration afin d'être introduites en fraude dans le pays d'origine. Tamizdat est le contraire de samizdat, qui se traduit par 'auto-édition' (*sam* est le pronom réfléchi) et correspond aux médias dissidents et non censurés du bloc de l'Est même.

que leurs appréciations ne peuvent être acceptées telles quelles. De plus, la plupart des objectifs ne sont atteints que partiellement. Il est parfois possible de mesurer certaines réalisations (p. ex. la mobilisation, par le biais du nombre de membres), mais ce n'est pas toujours le cas (p. ex. dispersion de l'information) et souvent, on ne peut pas démontrer que les exilés ont été les seuls responsables (p. ex. de l'adoption de telle ou telle mesure politique). Impossible, donc, de répondre à la question de l'efficacité en termes absolus.

Cette question peut néanmoins être posée. Premièrement, on peut décrire les objectifs atteints (bien que les conclusions doivent parfois être formulées au conditionnel). Deuxièmement, on peut voir quels buts ont pu être réalisés le plus facilement. Et troisièmement, on peut analyser dans quelles conditions certains objectifs ont été réalisés et quels ont été les facteurs d'influence.

Une attention spéciale est consacrée à la légitimité, celle-ci ayant beaucoup influencé les travaux des chercheurs précédents. La légitimité est approchée non pas comme but réel (dans quelle mesure la revendication de légitimité a-t-elle été réalisée ?), mais bien comme facteur d'influence. L'efficacité de la politique d'exil fut-elle renforcée par une légitimité bien établie ? Ou bien les exilés n'aspirant pas à la légitimité réalisaient-ils davantage leurs objectifs ?

La légitimité, mot introduit dans les sciences humaines par Max Weber mais dépourvu de définition précise⁴⁶, est interprétée au sens le plus large. Je l'utilise en tant que synonyme de représentation et d'unification, phénomènes qui, en exil, sont souvent fondés légalement⁴⁷. Les gouvernements et parlements en exil, les organisations coupoles, ... : toutes ces institutions politiques aspirent à la légitimité.

Je réponds à ces questions dans la deuxième partie du livre. Le chapitre II.1 situe les exilés polonais parmi les autres exilés en analysant l'attitude des différentes tendances politiques belges vis-à-vis d'eux. Les trois chapitres suivants se concentrent sur trois grandes formes d'action : la diplomatie en exil, l'action radicale démocrate et le journalisme. A chaque fois, j'examine quels ont été les objectifs des exilés, dans quelle mesure ils ont été atteints et quels facteurs en ont influencé l'efficacité.

46 A ce sujet, voir Bensman, "Max Weber's concept of legitimacy", où l'auteur, un sociologue américain, distingue cinq interprétations différentes de la légitimité chez Weber.

47 Même Y. Shain me donnerait raison à ce propos : « It is apparent that the claims of both governmental and nongovernmental exile organizations are an integral part of these organizations' tactics and their rhetoric to mobilize support » (*The Frontier*, 30).

L'hospitalité belge

La première grande question de ce livre – la position des exilés vis-à-vis des autres migrants – présente un caractère sociohistorique, tandis que la deuxième – l'efficacité des activités d'exil – est plutôt d'ordre politique. La troisième concerne l'histoire nationale. A travers l'immigration polonaise, je positionne la Belgique par rapport aux autres pays d'accueil et cerne son attractivité auprès des exilés. Mon but consiste à revoir le mythe de l'hospitalité belge.

L'image d'une Belgique hospitalière est très ancienne. Lorsque, dans les années 1930, L. Piérard et M.A. Pierson introduisent un ouvrage intitulé *Belgique, Terre d'Exil* en décrivant la Belgique comme un « lieu de refuge depuis des temps très reculés », ils se rallient tout simplement à une image déjà développée et répandue dans les années 1830⁴⁸. A la veille du XXI^e siècle, cette image est toujours solidement ancrée. En 2000, C. Billen (ULB) l'a décrite de manière plus nuancée : « De par la franchise et l'ouverture extrêmes qui sous-tendaient le texte de la constitution, il semblait bien que le jeune état belge fût un paradis pour quiconque avait été expulsé de son pays pour cause de convictions trop radicales ou non conformistes, ou pour quiconque ressentait un besoin de réflexion politique et dès lors désirait prendre ses distances par rapport à la trop dure réalité. L'attrait de la Belgique augmenta peut-être encore lorsqu'en 1833, un article de loi rendit impossible l'extradition pour cause de délit politique »⁴⁹.

Pourtant, l'hospitalité belge a déjà fait l'objet de violentes critiques et de recherches de fond. En 1978, J. Stengers écrit encore qu'« on ne saurait parler de la Belgique du XIX^e siècle sans évoquer sa réputation, pour les étrangers, de “terre d'accueil” : les réfugiés politiques, les exilés y ont bénéficié d'un régime qui, pour l'Europe du temps, était particulièrement libéral »⁵⁰. Mais lors d'un

48 L. Vandersteene a tenu une conférence au sujet de ce mythe pour la société Sud-néerlandaise de linguistique et littérature et d'histoire (Zuidnederlandse maatschappij voor taal- en letterkunde en geschiedenis) le 22 octobre 2000. J'y ai parlé moi-même des facteurs attractifs (*pull-factors*) de la Belgique sur les réfugiés ; la présente introduction développe certaines idées que j'avais incluses dans cette contribution. Les comptes rendus ont été publiés : Vandersteene, “De ‘mythe’” et Goddeeris, “Belgische pull-factoren”. La problématique est également traitée dans : Goddeeris, “Belgique”. La citation dans : Piérard & Pierson, *Belgique*, 9.

49 Billen, “Kruispunt van culturen”, 24. A d'autres endroits, Billen est plus nuancée. A propos de la loi des étrangers à laquelle elle fait référence : Vandersteene, “Het uitleveringsrecht”.

50 Stengers, *Emigration*, 73.